

Les chaînes des Côtes et de la Trévaresse



Ces paysages au sud de la vallée de la Durance sont essentiellement couverts de garrigues et de pinèdes à pin d'Alep, ainsi que de zones agricoles. Le relief est modeste, culminant à près de 500 m avec des massifs peu escarpés mais toutefois entaillés de très nombreux vallons.

Les pelouses sèches, garrigues et boisements

De grandes étendues de pelouses sèches sont les vestiges sous doute pluriséculaires de leur utilisation comme parcours de pâturage. La mosaïque d'habitats est favorable aux oiseaux insectivores : **Pie-grièche méridionale**, **Rollier d'Europe**, **Guêpier d'Europe**. On retrouve les cortèges d'oiseaux caractéristiques des collines méditerranéennes : **Pipit rousseline**, **Alouette lulu**, **Fauvette pitchou**, etc. La proximité des pinèdes à Pin d'Alep favorise l'**Engoulevent d'Europe**, la **Tourterelle des bois**, la **Mésange huppée**. Il est à remarquer des chênaies pubescentes notables en face nord (ex. vallon du castellas). Le **Circaète Jean-le-Blanc** profite de zones de grande tranquillité au cœur d'un secteur boisé pour établir son aire. Le cortège de reptiles méditerranéens est bien représenté : **Lézard ocellé**, **Psammodrome d'Edwards**, **Couleuvre de Montpellier**, **Couleuvre à échelons**, **Seps strié**. Plus ou moins rocallieuses, les pelouses accueillent une entomofaune riche, diversifiée, parfois patrimoniale : **Proserpine**, **Hespérie de la ballote**, **Damier de la succise**, **Marbré de Lusitanie**.

Les escarpements rocheux

Ces collines accueillent deux couples d'**Aigle de Bonelli** (dont l'un alterne entre nid arboricole et en falaise), et le seul couple nicheur d'**Aigle royal** du département. Celui-ci niche actuellement sur la chaîne des Côtes (ou chaîne des Costes). Les paysages sont favorables au **Grand-duc d'Europe** qui chasse dans les piémonts

en contrebas de ses sites de nidification rupestre. En hiver, le **Tichodrome échelette** peut être recherché sur des escarpements rocheux.

Agrosystèmes

Dans les secteurs de plaines extensives, notamment duranciennes, on retrouve les espèces patrimoniales des cortèges agricoles : **Outarde canepetière**, **Oedicnème criard**, **Huppe fasciée**, **Bruant proyer**, **Bruant zizi**.

Orientation bibliographique

Agglopole Provence, 2013.



Chaîne des Côtes © Julien Mognieux

5 espèces remarquables des chaînes des Côtes et de la Trévaresse

L'Aigle royal

En France, l'Aigle royal colonise tous les massifs montagneux, avec une pré-dilection pour les milieux ouverts comportant des sites rupestres. Un seul couple se reproduit dans le département des Bouches-du-Rhône. La couvaison est principalement assurée par la femelle. Après l'éclosion, le jeune est nourri très régulièrement de manière quasi-exclusive par la femelle, par les réserves de proies apportées par le mâle. Après l'envol, le jeune entame la période d'apprentissage auprès de ses parents jusqu'à sa complète autonomie et son expulsion, parfois vive, du territoire familial. Sédentaire, le couple a des besoins réguliers en nourriture pour mener sa nichée à terme. Son territoire de chasse peut ainsi varier de 40 à plus de 150 km² en fonction de la densité en proies potentielles.



Aigle royal. © André Simon

L'Alouette lulu

En France, les exigences écologiques de cette espèce thermophile, préférant les reliefs modérément accidentés, expliquent les densités supérieures des populations méridionales. Elle est commune dans le réseau de massifs de basse Provence. Enfoui dans le sol, le nid est souvent placé à l'abri d'une plante ou au pied d'un jeune arbuste qui le dissimulent parfaitement. Elle subit un déclin sur l'ensemble de son aire de répartition, d'une part à cause de l'intensification agricole des zones bocagères et, d'autre part suite à la déprise agricole. En basse Provence, les habitats de transition qui existaient autrefois entre les espaces villageois et les massifs forestiers constituaient pour cette alouette des habitats attractifs.



Alouette lulu. © Aurélien Audevard

La Mésange huppée

Étroitement inféodée aux boisements de résineux de nos massifs (Pin d'Alep), la Mésange huppée est moins répandue que ses congénères bleue et charbonnière. Elle installe son nid surtout dans des cavités naturelles, mais peut aussi en creuser une dans des arbres morts.



Mésange huppée.
© Aurélien Audevard

Le Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)

Abondant en région méditerranéenne, il peut être observé en grande densité en période d'émergence. Il affectionne les broussailles, lisières et bois clairs et chauds. La femelle pond sur le Nerprun alaterne, un arbrisseau caractéristique des garrigues méditerranéennes.



Citron de Provence.
© Véronique Roguet

L'Arcyptère provençale (*Arcyptera kheili*)

Criquet endémique des collines provençales et des piémonts alpins du sud-est de la France, il vit dans les milieux steppiques, chauds et caillouteux. On le trouve classiquement dans les pelouses sèches pâturées et dans les garrigues ouvertes rocallieuses. Considérée comme « menacé, à surveiller » sur la liste rouge française des orthoptères, l'espèce est en régression du fait de la disparition progressive des habitats ouverts, suivant la déprise agro-pastorale extensive.



Arcyptère provençale.
© Claude Falke